



Cadre Unitaire Syndical des Enseignants du Moyen Secondaire

Siège : Cité Soprim Extension 58A, Dakar/Sénégal.

Tel : 33 835 30 83 /77 575 02 01 / Email : cusems@gmail.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans son traditionnel message à la nation du 3 avril 2021, le Président de la République a annoncé le recrutement de 5000 enseignants. Le Directoire national du CUSEMS salue cette décision dont la matérialisation résorberait le déficit criard noté depuis plusieurs années, améliorerait le taux d'encadrement mais aussi et surtout soulagerait le personnel existant rudement éprouvé.

Toutefois, le Directoire du CUSEMS considère que cette annonce survient dans un contexte où, le système éducatif patauge encore dans des difficultés nées de la violation systématique, dans un passé récent, des critères qui présidaient jusqu'alors au recrutement et à la formation d'enseignants. **Les manquements à l'orthodoxie dans le recrutement du personnel enseignant ont généré des conséquences désastreuses dont: la déprofessionnalisation du métier, le sacrifice de générations d'élèves, des retards considérables dans la gestion de la carrière des enseignants, leur démotivation, leur démoralisation, une instabilité chronique...**

Soucieux d'éviter une reproduction des erreurs du passé qui serait fatale au système, le Directoire national considère que:

Le recrutement sur dossier ne doit concerner que les titulaires de diplômes professionnels sanctionnant la validation scientifique de leur formation.

En revanche, le recrutement du reliquat devra se faire par voie de concours et déboucher sur une formation initiale des admis avant leur affectation dans les établissements.

Le Directoire national du CUSEMS en appelle à la responsabilité des autorités.

Sur un tout autre plan, le CUSEMS s'indigne et de la tonalité et du contenu du discours du Président de la République qui, une fois de plus, révèle tout son mépris pour les travailleurs en général et les enseignants en particulier. **Attendu pour rassurer, nourrir l'espoir en cette journée historique du 1er mai, il a déçu, clamant son incapacité à revaloriser les salaires des agents de l'Etat, se reniant et se contredisant sur la question des prêts DMC que son régime est le premier à geler et dont pourtant, il demandait récemment, lors d'un conseil des ministres, le paiement sans délai.**

Pour rappel, son prédécesseur le Président Abdoulaye WADE a porté le DMC de 2 millions à 5 millions, et il a allongé la durée du remboursement de 4 ans à 7 ans afin de libérer les fonctionnaires des intérêts astronomiques des banques et d'accéder à un logement décent.

Interpelé sur la question de la retraite à 65 ans, il a tenté maladroitement d'opposer les

jeunes aux travailleurs actifs qui réclament la retraite à 65 ans. Paradoxalement, ce président, " entouré de vétérans" maintient à la tête de nombreuses institutions des agents qui auraient dû jouir de la retraite depuis longtemps. Depuis près de dix ans, excepté pour les forces de défense et de sécurité, il a réduit de manière drastique, les quotas de recrutement même dans des secteurs aussi stratégiques que l'éducation et la santé.

Aujourd'hui, cinq mois après la date butoir du 30 novembre retenue pour le paiement intégral de toutes les indemnités liées aux examens, celles du bac ne sont pas encore soldées, notamment dans le département de Rufisque et à Kédougou.

Les enseignants qui ont payé un lourd tribut dans cette crise sanitaire s'attendaient à des annonces fortes et engageantes face aux urgences comme le système de rémunération des agents de l'Etat, les lenteurs administratives, l'amélioration de l'environnement scolaire, la création du corps des administrateurs scolaires, le reversement des MEPS dans le corps des professeurs de collèges d'enseignement en EPS, l'apurement des prêts DMC et des rappels, la fin de la surimposition des rappels etc.

Les fonctionnaires peuvent légitimement s'interroger sur les motivations réelles du Président à travers sa communication du 1^{er} Mai, jour de commémoration à l'égard des travailleurs qui ont versé leur sang, perdu la vie pour obtenir des droits.

Mais cela ne fera que renforcer les travailleurs notamment les enseignants dans leur conviction, leur détermination et leur engagement à poursuivre la lutte pour le respect des accords, la revalorisation de la fonction enseignante et l'amélioration de l'environnement scolaire.

Le Directoire du CUSEMS dénonce ces incohérences et reniements inacceptables. Il invite tous ses militantes et militants, ses sympathisantes et sympathisants à se mobiliser pour contrer les velléités de remises en cause d'acquis, exiger l'apurement du passif social et l'ouverture de négociations sérieuses sur le système de rémunération des agents de l'Etat.

Dakar, le 05 mai 2021

Le directoire national